



Le 9 novembre 2021

Ministre de la Santé  
Santé Canada  
Indice de l'adresse 0900C2  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K9

Envoyé par courriel à l'adresse [hcminister.ministresc@canada.ca](mailto:hcminister.ministresc@canada.ca)

Honorable Jean-Yves Duclos,

L'organisme Alliance for Safe Online Pharmacies Canada ([ASOP Canada](#)) tient à vous féliciter pour votre récente nomination à titre de ministre de la Santé. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de collaborer avec vous et votre équipe dans le cadre de vos nouvelles responsabilités et de vos priorités en tant que ministre de la Santé.

ASOP Canada est un projet d'ASOP Global, un organisme mondial sans but lucratif dévoué à la protection du public contre la vente en ligne illégale de médicaments sur ordonnance et à la préservation de l'intégrité de notre chaîne d'approvisionnement pharmaceutique légitime. Nos membres sont diversifiés et nous comptons parmi eux des pharmaciens, des chaînes de pharmacies et des distributeurs. Parmi nos observateurs, nous comptons l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP), Excellence en santé Canada et GS1 Canada, entre autres. ASOP Canada collabore avec les forces de l'ordre, les gouvernements, les universitaires et les organisations s'occupant de victimes à l'échelle locale et internationale afin d'identifier les menaces à la chaîne d'approvisionnement sécuritaire de médicaments et de produits médicaux au Canada, en plus de déceler le contenu illégal en ligne et de trouver les outils appropriés pour lutter contre le contenu illégal en ligne.

ASOP Canada a eu la chance de travailler avec le gouvernement du Canada sur des enjeux liés à l'importation, aux préjudices en ligne ainsi qu'à la pandémie des opioïdes.

Nous sommes encouragés par le progrès du gouvernement du Canada en matière de lutte contre les menaces à la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique au Canada grâce aux règlements récemment finalisés concernant les pénuries de médicaments. La réglementation finale pérennise les dispositions de l'ordonnance provisoire du gouvernement visant à remédier aux pénuries de médicaments de novembre 2020.

Nous croyons qu'une réglementation sur les pénuries de médicaments était nécessaire pour protéger les stocks de médicaments du Canada en réponse aux propositions d'importation de médicaments des États-Unis. En juillet, l'administration Biden a émis un décret exécutif réaffirmant l'engagement de

l'administration Trump qui permet aux États-Unis d'importer des médicaments en gros du Canada. La réglementation finale découragera des titulaires d'une licence canadienne d'établissement de produits pharmaceutiques de participer à des stratagèmes permettant l'exportation en gros de médicaments destinés à la population canadienne. Nous croyons qu'il s'agit d'une étape essentielle pour assurer que les Canadiens ont accès aux médicaments dont ils ont besoin, un problème qui s'est révélé encore plus critique pendant la pandémie de la COVID-19.

De plus, nous nous félicitons de la consultation menée par Santé Canada sur le projet de règlement relatif au transbordement des médicaments. Nous demeurons préoccupés par les vendeurs en ligne au Canada qui facilitent la vente à des clients américains de médicaments non approuvés par Santé Canada provenant de pays étrangers. Le transbordement de ces médicaments crée un canal par lequel des médicaments non approuvés peuvent entrer au Canada et y être stockés. En exigeant que les spécifications d'un médicament destiné uniquement à l'exportation soient conformes aux spécifications du pays d'importation, le projet de règlement permettra au Canada d'assurer une surveillance supplémentaire tout en maintenant des normes de qualité élevées en matière de médicaments importés ou transbordés au Canada.

Le projet de règlement permettra de prévenir les entrées et les sorties de médicaments falsifiés, non approuvés et non conformes aux normes, mais le Canada peut davantage renforcer la sécurité des patients en remédiant aux omissions de surveillance des pharmacies effectuant des activités en ligne au Canada.

Les données de consommation recueillies par ASOP Canada suggèrent que les Canadiens sont aujourd'hui plus ouverts à l'idée d'acheter des médicaments en ligne, et ce, depuis le début de la pandémie de la COVID-19. Une importante minorité de Canadiens sont prêts à se procurer des médicaments auprès d'un site Web non approuvé si cela leur permet d'avoir accès à des médicaments qui ne sont normalement pas accessibles, ou qui le sont à un prix plus élevé. De telles tendances indiquent un risque accru pour les Canadiens, qui doit faire l'objet d'une plus grande attention de la part des organismes de réglementation provinciaux et fédéraux.

Santé Canada peut jouer un rôle important dans les communications avec les fonctionnaires et les organismes de réglementation provinciaux concernant les pratiques exemplaires de surveillance des règlements, les stratégies pour combler les lacunes en matière de surveillance ainsi que l'uniformisation au niveau fédéral, provincial et territorial de l'échange de renseignements et de la sensibilisation du public.

Finalement, nous nous réjouissons des activités du gouvernement du Canada visant à lutter contre les préjudices en ligne grâce à des projets de loi et de règlement. Toutefois, le gouvernement manque une occasion cruciale en excluant la vente illégale en ligne de médicaments, notamment d'opioïdes et de médicaments de contrebande, du projet de loi et du cadre réglementaire.

L'augmentation des ventes illégales d'opioïdes en ligne nécessite d'inclure les ventes d'opioïdes dans toute définition gouvernementale des préjudices en ligne afin de refléter ceux causés à la santé et à la sécurité publiques. Nous croyons que la coopération interministérielle du gouvernement avec le secteur de la santé, les forces de l'ordre et le secteur des technologies est essentielle pour lutter contre les vendeurs illégaux d'opioïdes en ligne et pour fournir aux forces de l'ordre et aux autorités légitimes les outils requis pour démanteler les réseaux criminels qui ciblent les Canadiens. Vous trouverez ci-joint le

document que nous avons récemment soumis à l'Initiative de citoyenneté numérique aux fins de référence.

Sachez qu'ASOP Canada, ses membres et son réseau d'organismes d'application de la loi, d'universités et de partenaires internationaux restent à votre disposition afin de collaborer avec vous et les membres de votre équipe. Nous serions très heureux d'avoir l'occasion dans les prochaines semaines d'informer les membres de votre équipe des initiatives en cours d'ASOP Canada.

Cordialement,

Dani Peters  
Conseillère, ASOP Canada  
dani.peters@buysaferx.pharmacy